



COMPTE-RENDU

CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 03 JUIN 2021

Le trois juin deux mille vingt et un, les membres du Conseil municipal de Césarches, convoqués le 31 mai 2021, se sont réunis dans la salle du conseil de la mairie, sous la présidence d'Hervé MURAZ-DULAURIER, maire de Césarches.

ÉTAIENT PRÉSENTS : Mesdames et Messieurs Renaud BILLET, Marjorie CADORET, Jean-Louis DUNOYER, Daniel DUPRE, Pascal FERRET, Patrick LATOUR, Hervé MURAZ-DULAURIER, Caroline RASTELLO, Alexandre ROSSET, Mike ROUSSEAU et Caty TOUTAIN

Le quorum étant atteint (6 personnes) le conseil peut valablement délibérer sous la présidence de Hervé MURAZ-DULAURIER, Maire.

La séance est ouverte à 20h00.

Monsieur Renaud BILLET est désigné comme secrétaire de séance.

Monsieur le Maire remercie les membres de leur présence et propose au Conseil Municipal d'approuver le compte-rendu de la réunion du 06 mai 2021, ce qui est accepté à l'unanimité.

1. Organisation des Elections des 20 et 27 juin 2021

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que les élections départementales et régionales se dérouleront les dimanches 20 et 27 juin prochain.

Voici le tableau provisoire des présents :

	20 juin 2021	27 juin 2021
Renaud BILLET	sera absent	8 h 00 – 10 h 00
Marjorie CADORET	8 h 00 – 10 h 00 16 h 00 -18 h 00	8 h 00 – 10 h 00
Jean-Louis DUNOYER	8 h 00 – 11 h 00	8 h 00 – 11 h 00
Daniel DUPRE	14 h 00 – 16 h 00	14 h 00 – 16 h 00
Pascal FERRET	sera absent	8 h 00 – 12 h 00
Patrick LATOUR	8 h 00 – 14 h 00	sera absent
Hervé MURAZ-DULAURIER	8 h 00 – 18 h 00	8 h 00 – 18 h 00
Caroline RASTELLO	16 h 00 – 18 h 00	16 h 00 – 18 h 00
Alexandre ROSSET	12 h 00 – 18 h 00	12 h 00 – 18 h 00
Mike ROUSSEAU	sera absent	11 h 00 – 18 h 00
Caty TOUTAIN	10 h 00 – 16 h 00	10 h 00 – 16 h 00

2. Points sur les différents Travaux

➤ Travaux de la Salle des Fêtes

Le choix des couleurs pour la réfection des façades est en cours. L'escalier sera posé avant à la fin juin. La fermeture de la mezzanine se fera courant de la semaine 28.

➤ Travaux de la Salle Polyvalente

Les 3 fenêtres ont été posées le 26 mai 2021. Les 2 portes seront posées le mercredi 9 juin 2021.

➤ Mur du Doron

La réfection du mur du Doron a démarré le 25 mai 2021. Un avenant devra être signé entre l'entreprise et la mairie car il s'avère que le mur est détérioré sur une plus longue partie que ce que l'entreprise avait chiffré.

3. Mise en place d'une Garderie

Concernant la mise en place d'une garderie le mercredi, Monsieur le Maire s'est renseigné auprès d'Arlysière. Une commune a le droit de mettre en place une garderie sur son territoire sans qu'il y ait de « conflit » avec le CIAS. Une Commission a été mise en place pour étudier la question pour la rentrée prochaine.

4. Compte-rendu de la réunion avec les Jeunes concernant le Foyer des Jeunes

La Commission Vie Communale a rencontré les jeunes par rapport à l'utilisation du Foyer des Jeunes. Les jeunes sont en train de remonter une association nommée Foyer des Jeunes. Cette association accueillera les jeunes de 16 à 25 ans.

Une Convention a été établie. Elle doit être validée par le Conseil Municipal.

A l'unanimité, le Conseil Municipal valide la convention et autorise le Maire à la signer.

5. Questions diverses

5.1 Courrier de M. GIFFARD-CARCET François

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal le problème d'eau de M. GIFFARD-CARCET. L'entreprise Eiffage propose de faire une cunette le long de la Boucle du Plan et un regard pour récupérer les eaux pluviales pour un montant de 1 590.00 € ht.

A l'unanimité, le Conseil Municipal accepte le devis d'Eiffage.

5.2 Eaux de ruissellement à Prasier devant chez M. ROLLIER Serge

Lors de fortes pluies, les eaux de ruissellement de Prasier inonde systématiquement le garage de M. ROLLIER Serge. L'entreprise Eiffage préconise la pose d'un caniveau et d'un regard à grille en amont du garage pour un montant de 2 558.00 € ht.

A l'unanimité, le Conseil Municipal accepte le devis d'Eiffage.

5.3 Emploi Jeunes cet été

Pour les emplois jeunes cet été, 4 jeunes de la commune ont déposé leur candidature pour 3 semaines du 19 juillet au 5 août 2021. Les jeunes qui ont la priorité sont les jeunes de 17 ans. Parmi les jeunes, il y a un qui n'a que 16 ans : sa candidature est conservée pour l'année prochaine.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est close à 23 h 10.

La prochaine réunion du Conseil Municipal aura lieu le jeudi 01 juillet 2021 à 20 heures.

Le Maire,
Hervé MURAZ-DULAURIER

